

## **PLENIERE DU 17 MARS 2008**

### **TRANSPORTS – CONVENTION TER**

#### ***Intervention de Jean-Pierre Girod, pour le groupe des élus Verts***

Monsieur le Président, nous vous remercions pour toutes les précisions apportées.

Les élus Verts regrettent qu'à ce jour, il ne soit pas possible d'avoir le projet d'une nouvelle convention TER car dans quelques jours, il n'y aura plus aucun cadre existant afin de faire circuler les trains régionaux.

Nous espérons que la LOTI sera respectée et que le service se poursuivra au nom de sa continuité.

Les causes de cette situation sont multiples :

- Un réseau qui a encore besoin de travaux et RFF (49 chantiers prévus) qui s'accommode du projet en faisant porter certains surcoûts, par exemple à la SNCF.
- RFF qui privilégie le FRET, source de péages : est-ce au détriment de certaines règles de sécurité ? La stratégie de RFF est-elle compatible avec celle de la SNCF ?
- La difficulté de mettre en place le cadencement serait-il responsable de ces altermoiments ? Un personnel qui a été a priori peu associé à la démarche ; ce qui entraîne des craintes voire des réticences.
- L'absence de transparence sur la comptabilité analytique et sur les coûts réels de la part de la SNCF. Nos lignes Corail Intercité sont certainement bénéficiaires.
- Le non respect de l'esprit partenarial par la direction régionale de la SNCF.

La situation actuelle, avec un baril de pétrole qui a franchi la barre des 110 \$ change la donne, irrémédiablement.

La précarité énergétique va frapper les populations les plus fragiles dans nos tissus urbains mais encore plus dans les zones péri-urbaines voire dans ce dernier cas y compris les classes moyennes au vu des déplacements en voiture à effectuer. Avec les départements, il est nécessaire d'avoir une offre de transport structurée avec le rabattement sur des pôles ferroviaires irrigués par de nombreux trains, afin de répondre à ce défi et à celui du réchauffement climatique.

#### **Un réseau TER nommé avenir et désir**

Nous attendons que cette nouvelle convention TER grâce, notamment, au cadencement, offre une desserte régionale de qualité et qu'elle offre aux usagers une régularité fiable et des horaires plus simples.

Il s'agit là de permettre une mobilité durable car moins émettrice de CO<sub>2</sub>, moins émettrice de particules avec moins d'impact sur la qualité de l'air grâce au développement de transport de voyageurs par voie ferroviaire.

Notre Région serait avec une nouvelle convention TER ambitieuse, de plus en plus pro-ferroviaire.

Nous rappelons avec force notre attachement à un service public de qualité dont le seul garant est un opérateur national public.

Notre groupe soutien vos actions et votre souci de faire respecter les intérêts des usagers et de notre collectivité.